

# VOYAGE EN BATEAU



## En France : le tourisme fluvial

### **La location de bateaux sans permis :**

On retrouve dans cette catégorie la location de bateaux non habitables (voiliers, barques, canoë-kayak...) pour de courtes promenades et la location de bateaux habitables (coches de plaisance ou pénichettes) pour un week-end ou une semaine, voire plus.

Si vous pilotez un bateau de location (moins de 5 m), vous n'avez pas besoin de permis de conduire (certificat de capacité).

A la signature de votre contrat de location, le loueur doit vous remettre une **carte de plaisance** attestant que le bateau est assuré, qu'il fonctionne correctement, qu'il a subi les contrôles techniques et qu'un enseignement sur la conduite du bateau vous a été dispensé.

On doit également vous remettre une **carte de péage** attestant le paiement des péages appliqué à la navigation de plaisance.

### **Les autres bateaux (avec permis) :**

Tout bateau de plus de 5 m de long ou d'une puissance supérieure à 4.5 kw doit posséder un **certificat international de bateau de plaisance et permis de navigation**. Le pilote de ce bateau doit posséder un **certificat de capacité (permis de rivière)**. Il existe 3 types de permis pour la plaisance : permis C (coche de plaisance), permis S (bateau de sport), permis PP (péniche de plaisance).



### **La croisière fluviale :**

On considère une croisière fluviale comme une promenade à bord d'un bateau à passagers (péniches ou paquebots). Cette croisière peut durer quelques heures ou plusieurs jours.

Se renseigner auprès des offices du tourisme.

### **A l'étranger :**

#### **Les croisières en mer :**

Voyager sans renoncer au confort, découvrir de nouvelles destinations en profitant de multiples activités à bord, concentrer en une semaine des escales dans différents ports mais aussi combiner les plaisirs gastronomiques, les spectacles ....

Attention : il s'agit de supporter l'ambiance « club » à bord et d'accepter de partager son temps libre avec des centaines de voyageurs sur les plus gros navires.

#### **Les cargos :**

Pour les gens peu pressés et avec date de retour approximative, le cargo demeure une expérience originale.

Il existe une grande variété de types de cargo classés en fonction de leur cargaison : porte-conteneurs, bananiers, cargo - mixtes, caboteurs, ravitailleurs, bateaux de courrier...

Sur la majorité des cargos, on n'embarque pas plus de 12 passagers. Contrairement à la croisière, il n'y a pas de distractions offertes. Les repas se prennent avec l'équipage

Pour en savoir plus : consulter le site

<http://www.marine-marchande.com/cargos.htm>

#### **Les ferries :**

Nombreuses opportunités de traversées en tous genres, surtout en Europe.

Se renseigner auprès des agences de voyage.

Mars 2009

